

CONVENTION DE CHANGEMENT DE PARTENAIRE

Entre « le client » :

Société :
Adresse :
Représentée par :

Et entre « l'ancien Partenaire Popsy » :

Société :
Adresse :
Représentée par :

Et entre « le nouveau Partenaire Popsy » :

Société :
Adresse :
Représentée par :

Il est convenu que

L'utilisateur final souhaite, à dater de ce jour, transférer l'éventuel support de son logiciel Popsy, ainsi que l'envoi des mises à jour auprès du nouveau Partenaire.

Numéro de série de la Licence Popsy :

De ce fait, le précédent contrat liant l'Utilisateur final à l'ancien Partenaire est résilié d'un commun accord et sans aucune indemnité à charge de l'ancien Partenaire ou de Systemat, dès la signature du présent document.

Un nouveau « Popsy Licence Agreement » est signé par l'Utilisateur final auprès du nouveau partenaire.

Fait à, le / / en trois exemplaires.

L'Utilisateur final
Signatures

L'ancien Partenaire

Le nouveau Partenaire